



Le trail : d'une pratique sportive auto-organisée à un outil de développement local.

Glen Buron

► **To cite this version:**

Glen Buron. Le trail : d'une pratique sportive auto-organisée à un outil de développement local.. Dominique Charrier; Bruno Lapeyronie. Gouvernance du sport et management territorial : une nécessaire co-construction., 2020. hal-02549613

HAL Id: hal-02549613

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-02549613>

Submitted on 21 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le trail : d'une pratique sportive auto-organisée à un outil de développement local.

👤 par Glen Buron



Glen Buron

Ingénieur en aménagement et développement territorial, et enseignant au master Loisirs, Tourisme et Développement Territorial (LTDT) de l'université de Pau.

—
Université de Pau

Pour en savoir plus rendez-vous p. 279

Dans le système sportif traditionnel, basé sur une organisation construite majoritairement autour des clubs et de la compétition, ce sont les institutions sportives qui garantissent les gestes (la règle du jeu) et les lieux d'exercice (les équipements et les espaces de la pratique sportive). Elles organisent également les rôles et contribuent à définir les pratiquants, les champions, les dirigeants. Depuis le début des années 2000, les pratiques dites « auto-organisées » se développent. Structurées autour de pratiques orientées sport-loisirs, elles sont souvent libres et s'inscrivent en rupture avec la culture sportive classique (Loret, 2004). Ces pratiques ainsi définies font l'objet d'une forte diversification de leurs modèles et de leurs modalités de pratique. En montagne par exemple, certaines pratiques sportives, dépendant néanmoins pour quelques unes d'aménagements publics ou privés, se sont segmentées (de l'alpinisme à la cascade de glace et au *dry-tooling*, etc.) et hybridées (vélo tout terrain, canyoning, *via-ferrata*, *snow-kite*, etc.)(Corneloup, Mao, 2006).

Au sein des sports de nature, la pratique du *trail* fait l'objet d'une attention renouvelée de la part de la communauté scientifique et des collectivités locales et territoriales (Bessy, 2012). Définie aujourd'hui comme une pratique sportive relevant d'une aventure de masse sécurisée, elle est réglementée par la fédération française d'athlétisme mais s'est légitimée et imposée dans le champ sportif de façon autonome, et dépasse actuellement les cadres sportifs fédéraux et étatiques existants.

Appréhendée comme outil de développement au service d'un projet de territoire, la pratique du *trail*, étudiée hors du champ sportivo-compétitif, est un vecteur de transition touristique territoriale, en ce qu'elle renouvelle les publics, futurs usagers, des territoires. Cette hypothèse, qui constitue la trame de réflexion de cet article, trouve

un écho dans l'essai de modélisation des processus de développement des pratiques sportives proposé par Lapeyronie et Charrier en 2011. Il met en exergue « le marathon sortant du marathon », « sortant du carcan sportif », et induisant la constitution d'un territoire local « devenant temporairement l'espace d'appropriation identitaire de cette « tribu de marathoniens » et nécessitant « la mise en place de réseaux touristiques pour orchestrer le flux humain et financier ».

En continuité, cet article propose, à travers l'exemple de la pratique du *trail* et la compréhension de sa dynamique d'institution progressive, des pistes prospectives de réflexion quant à l'accompagnement plus général des enjeux portés par les pratiques sportives auto-organisées sur leurs territoires d'administration.

1. LE TRAIL, PRATIQUE SPORTIVE REPRESENTATIVE DE LA MUTATION DES MODES D'ENGAGEMENTS DES INDIVIDUS

Le *trail* est une activité physique de nature relevant de la pratique de la course à pied d'endurance. Si peu de travaux scientifiques s'attachent à le resituer dans ce champ, il en représente néanmoins une de ses modalités, qu'il convient d'approcher et d'analyser par l'apport de la sociologie du sport.

Une récente revue de littérature (Cubizolles, Baron & Lacroix, 2018) concernant la course à pied d'endurance en France affirme l'orientation marquée des réflexions vers la compréhension des modes d'engagement dans la pratique de la course à pied. S'intéressant à une période allant de 1982 à 2015, les auteurs reviennent sur la production française en sociologie du sport, qui cherche majoritairement à expliquer l'engouement que connaît la pratique, et qui tente de répondre à une question centrale : « Pourquoi les gens s'engagent-ils dans ces pratiques de courses ? ».

Pour répondre à cette interrogation, la majeure partie des travaux et recherches en sociologie du sport, et ayant trait à la course à pied d'endurance, se sont cristallisés sur une déclinaison spécifique qu'est la pratique du marathon.

S'il n'est pas question ici de revenir en détail sur le contenu proposé par le riche travail de synthèse réalisé à travers cette revue de l'art, il est par contre essentiel d'appréhender et de comprendre l'apport de ces trente années de recherche scientifique en sociologie du sport, afin de mettre en perspective la massification de la pratique du *trail* », et plus globalement celle des pratiques sportives auto-organisées, avec le long processus de développement des formes d'engagement socio-culturels relevant de la pratique de la course à pied d'endurance.

Si certaines oppositions sont marquées en fonction des auteurs, des points de convergence existent et se forment « dans une interrelation étroite entre la vie personnelle, sa quotidienneté et le sport, l'entrée dans ces pratiques résultant soit

d'une révision des normes de vie (Yonnet, 1982), soit d'une adoption d'une règle de vie (Defrance, 1985), soit de l'expression d'une éthique (Faure, 1987), soit d'un investissement allant au-delà d'une passion (Waser, 1988), soit d'une mise en scène de soi (Segalen, 1994).

La sphère sportive est ainsi dépassée, et les modes d'engagement sont alors saisis « à travers la prise en compte de finalités d'un autre ordre, liées à des enjeux de construction personnelle, d'aspiration et d'accomplissement de soi où apparaît la subjectivité individuelle » (Segalen, 1994).

Les premiers travaux de recherche en sociologie du sport prenant pour objet l'analyse des modes d'engagement des individus dans la pratique spécifique du *trail* débutent en 2005 et sont l'œuvre d'Olivier Bessy. Une déclinaison est ensuite travaillée par l'intermédiaire de la sociologie du temps dans un article par Romain Rochedy, en 2015, sur la pratique spécifique de l'*ultra-trail*, présentée comme une « chimère de la société de l'urgence ».

De l'idée d'individualisation portée par Paul Yonnet aux modes d'engagement dans les courses à pied d'endurance marqués par un passage de l'extrême de masse à la culture des loisirs, la moyennisation de la pratique du *trail*, sa féminisation ainsi que sa démocratisation (Bessy, 2012) sont mises en valeur. Des premiers éléments d'analyse structuraliste proposés par Paul Yonnet (1982) et Jacques Defrance (1985) à l'anthropologie de Martine Segalen (1994) et la sociologie du temps proposée par Romain Rochedy, la pratique de la course à pied s'est considérablement massifiée (2,5 millions de joggers recensés en 1980 par la SOFRES contre 9,7 millions recensés en 2010 par Stat-Info), et ses modalités de pratique se sont segmentées (*jogging*, *cross-country*, *semi-marathon*, *marathon*, *ultra-marathon*, *trail*, *ultra-trail*, *skyrunning*).

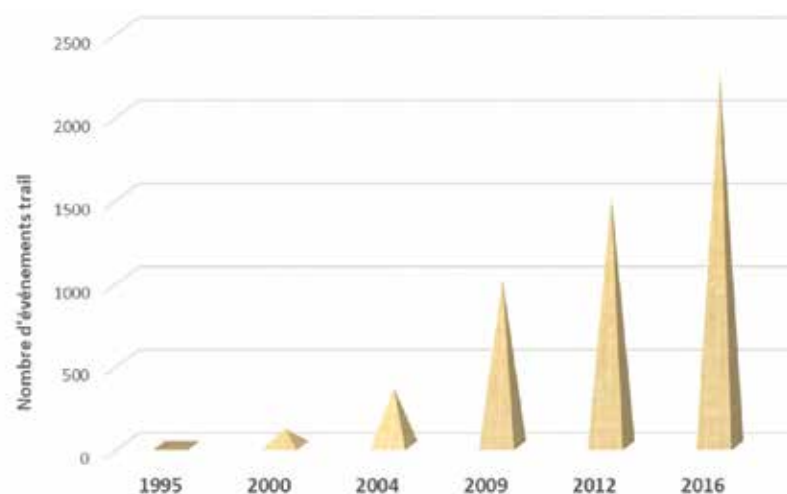
Nous ne disposons néanmoins que de peu de données qualitatives quant aux profils spécifiques des pratiquants de *trail*. Si nous pouvons extrapoler les analyses produites s'appuyant sur des coureurs de marathon, il reste à construire une compréhension progressive des profils, styles et modes d'engagement des pratiquants de *trail*. L'événementiel sportif demeure pour ce faire un espace de collecte de données intéressant.

1.1. De la massification des pratiquants à l'explosion de l'événementiel *trail*

Ce qui nous intéressera particulièrement ici est la transition qui s'opère depuis les années 2000 entre le développement d'une pratique sportive et sa prise en compte dans le champ de la géographie, de l'aménagement et du développement territorial et touristique.

La massification de la pratique a entraîné une augmentation de la demande en termes d'événements et de courses, prenant majoritairement la forme de compétitions. Une « offre trail » importante a vu le jour depuis la fin des années 1990. De 5 événements recensés en 1995 à près de 1000 en 2009 (Bessy, 2012), une récente actualisation des données réalisée en décembre 2016 recense 2240 événements trail pour 4312 courses sur le territoire national métropolitain (Buron, 2019). A titre d'exemple, le Festival des Templiers à Millau, a vu croître son nombre de participants, atteignant (sans compter les accompagnants) les 12 800 inscrits en octobre 2018.

Document n°1 : Evolution du nombre d'événements trail en France métropolitaine entre 1995 et 2016. (Source : Buron G. et Bessy O., décembre 2016)



Forts de cette fréquentation, et de l'impact touristique et économique important des déplacements générés par l'événement sportif, les territoires, représentés par leurs collectivités locales et territoriales, s'emparent progressivement des enjeux portés par l'événementiel trail, et commandent les premières études d'impact économique, mobilisant majoritairement une méthodologie quantitative de collecte de données.

En novembre 2008, un cabinet d'étude accompagné par le Pôle Ressources National Sports de Nature et le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, réalise la première étude d'impact économique sur le « Trail des gendarmes et voleurs de temps ». Il réalise une enquête sur le site de l'événement, par une méthode que le cabinet nomme « auto-administrée et conseillée ». Cette enquête s'appuie sur la collecte de 398 questionnaires auprès de participants (population mère de 5106 participants) et 41 questionnaires auprès d'accompagnants. Le travail

d'analyse des résultats permet d'évaluer et de chiffrer l'impact économique direct et indirect de l'événement sur son territoire. Les résultats sont probants et annoncent un « impact économique net de 1 084 455 euros ». En plus des chiffres, cette étude permet de disposer de quelques éléments de compréhension du profil des participants à cet événementiel trail, sans pour autant constituer une base de données exploitable en tant que telle, le travail principal s'étant focalisé sur une analyse économique de retombées, et non sur l'analyse de l'espace symbolique des pratiquants.

5 ans après, une étude quantitative intitulée de manière surprenante « Première enquête socio-économique sur le trail », est menée du 1^{er} juin au 30 septembre 2013, par des pratiquants et un mécène privé. Etude endogène menée sur près de 5000 *traileurs* amateurs et compétiteurs, elle présente des résultats s'appuyant sur « 2003 réponses qualifiées », permet de continuer à éclairer le profil sociologique des pratiquants, leurs modes d'engagement et d'entraînement, et laisse entrevoir quelques indicateurs économiques comme le budget annuel alloué à la pratique.

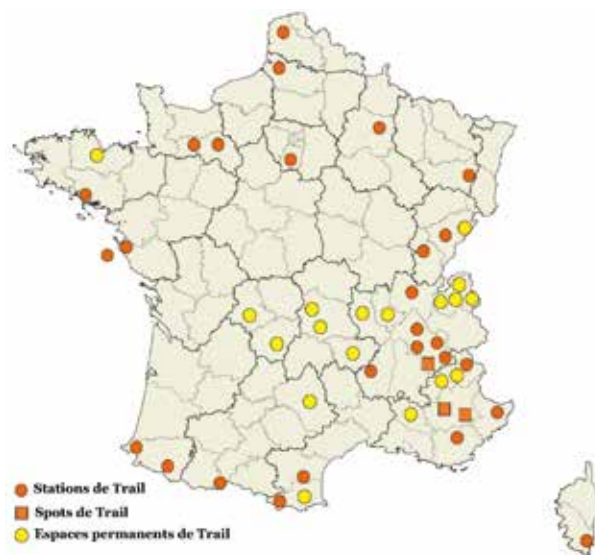
Les premiers travaux de recherche scientifique en géographie et aménagement, et en lien direct avec la pratique spécifique du trail, émergent dans le courant des années 2000. C'est Olivier Bessy, sociologue du sport, des loisirs et du tourisme, et pratiquant, qui propose les premiers éléments formels d'analyse de la pratique, en l'intégrant dans deux dimensions : celle traditionnelle de la sociologie sportive des modes d'engagement des pratiquants, et celle du développement territorial, en lien avec le concept géographique de « ressource territoriale » proposé par Gumuchian et Pecqueur. Appuyant ses analyses dans le champ de l'événementiel sportif (UTMB et Grand Raid de la Réunion), il propose une matrice d'analyse qualitative consistant à formuler l'hypothèse que le développement territorial « ne se décrète pas, il se construit, exige des conditions particulières, notamment l'existence d'un système d'acteurs favorable, c'est-à-dire un système au sein duquel les acteurs sont en interaction positive avec le milieu, les pratiques de référence, les organisations existantes et les représentations dominantes des lieux ». En étudiant le territoire d'inscription de l'événement selon cinq principes (géographique, sociologique, politique, économique et environnemental), il propose la construction progressive d'une vision stratégique plaçant le trail et son événementiel au cœur d'un processus de mobilisation d'acteurs et de ressources territoriales. Ce dernier permettant de déployer au sein de ses espaces d'inscriptions, des visions et politiques touristiques cohérentes et adaptées aux évolutions contemporaines des modes de consommations en matière de sport de nature.

1.2 De l'événementiel trail à l'aménagement dédié

L'événementiel sportif de type trail s'est accompagné rapidement du développement de la demande en termes d'offres d'espaces de pratique hors compétition et événement. Toujours en lien avec le développement territorial et le tourisme, le premier aménagement spécifique voit le jour en 2011, à St-Pierre-de-Chartreuse, en

Isère. Prenant la forme d'une « station de *trail* », franchise et marque déposée par l'entreprise Raidlight, cette implantation fait alors rapidement l'objet des premières analyses.

Document n°2 : aménagements dédiés à la pratique du *trail* en France métropolitaine en 2019 (source : Buron G., 2019)



Clémence Perrin-Malterre (2016) intègre ainsi l'implantation de la station de *trail* de St-Pierre-de-Chartreuse dans l'analyse des « processus de diversification touristique autour des sports de nature dans une station de moyenne montagne ». Avec la pratique du VTT et du *trail*, le projet de station de *trail* en Isère est resitué dans le champ de la gouvernance territoriale et de la politique touristique de la commune. En analysant les différentes scènes d'acteurs mobilisés autour du projet de développement des sports de nature, elle démontre « que la mise en place de la station de *trail* contribue à l'attractivité, notamment touristique, du territoire ».

Cet élément d'analyse est vérifié par la comparaison réalisée par Johanne Pabion-Mouriès et Olivier Bessy (2017), qui, à travers la présentation de l'UTMB et de la station de *trail* de Saint-Pierre de Chartreuse, démontrent que « le développement du *trail*, envisagé à travers ses innovations, tend aujourd'hui à structurer les espaces touristico-sportifs de montagne, à la faveur d'une nouvelle attractivité touristique ».

2. LE TRAIL, ACTIVITE RECREATIVE DE NATURE REPRESENTATIVE DE L'EVOLUTION DES DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET SPORTIVES DE NATURE EN FRANCE

Si les études resituant spécifiquement la pratique du *trail* dans le champ des activités et sport de nature sont encore peu nombreuses, l'évolution des formes d'engagement corporel en France depuis la fin des années 1970 est mise en évidence par un ensemble d'auteurs (Suchet & Tuppen, 2014). Leurs apports permettent de dresser le cadre socio-historique et culturel dans lequel les travaux de recherche en cours autour du *trail* prennent place.

Selon les deux auteurs, trois périodes existent au sein du renouvellement des dynamiques sportives en France : « la glisse des années *fun*, c'est-à-dire les années 1970-1980, l'aventure des années 1990 et les sports de nature pour l'an 2000 », où l'aventure élitaine se mue en aventure de masse (Bessy, 1998 ; Yonnet, 1998).

L'environnement du parcours de course, appelé « nature », est réduit au théâtre de sa mise en scène. Cette nature évoquée n'est que peu approchée, les aspects sauvages des espaces traversés ne faisant que rarement partie des itinéraires parcourus, eux-mêmes tracés, balisés et sécurisés. La pratique du *trail* est représentative d'une tendance de sportivisation des loisirs (Bessy, 1994 ; Theiller, 2007) et de l'institution d'un « flou progressif des frontières entre tourisme et sport (Bourdeau, 2002).

2.1. L'événementiel *trail* : de l'animation sportive à un outil de développement touristique

La création de certaines épreuves compétitives, comme la « Pierra-Menta été » en Arèches-Beaufort, exemplifie ces tendances. En proposant une épreuve en binôme, composée de trois courses réparties sur trois jours, elle impose aux coureurs l'achat d'un dossard dans lequel est compris l'achat d'une prestation touristique. Cette dernière, qui propose un hébergement en pension complète pour 4 jours et 3 nuits, assure un remplissage de plusieurs centres de vacances. Avec 500 participants, la première semaine de juillet, habituellement marquée par une faible fréquentation touristique sur cette aile de saison, fait le plein.

La pratique du *trail* permet de situer la réflexion et l'analyse autour des pratiques de nature hors des entrées utilisées auparavant en sociologie du sport. La majeure partie des travaux de recherche se sont appuyés sur l'analyse des modes d'engagement des individus dans la course à pied d'endurance. La méthodologie a souvent consisté en la passation d'enquêtes réalisées lors d'événements sportifs, afin de s'assurer d'un échantillonnage important. Proposer une approche qualitative, s'intéressant aux différents modes d'habitation de l'espace, soit les différentes manières d'utiliser et de choisir son espace de pratique, et s'appuyant sur un échantillonnage territorialisé

construit par la compréhension des espaces de pratique quotidienne, est un axe renouvelé de réflexion prospective. Elle s'inscrit dans une approche transversale qui fait se croiser géographie, développement touristique et pratiques ludo-sportives.

Par le développement d'espaces de pratiques dédiés, le *trail* est une entrée d'analyse intéressante et originale qui vient renouveler les modes d'appréhension des territoires touristiques, la construction des politiques sportives en matière d'accompagnement des pratiquants et de l'évolution de leurs demandes situées régulièrement hors des standards fédéraux.

2.2. Interpréter la pluralité et la diversification des pratiques sportives auto-organisées

Si les pratiques restent un reflet social qui remplit un rôle relationnel de classement lié aux catégorisations à l'œuvre dans la société (Bourdieu, 1980), le développement des activités sportives demeure lié aux valeurs des années 80, à l'esprit de conquête, au culte de la performance et de la compétition. L'effort, la conquête, la victoire participent aux comportements des leaders et des managers, sortes de symboles de l'émancipation individuelle (Augustin, 2002).

La recherche d'autonomie individuelle est également un marqueur fort de la mutation à l'œuvre dans les pratiques sportives. La libération des emprises sociétales, le choix d'activités alternatives qui privilégient le contrôle, l'appartenance à de petits groupes plutôt que l'affiliation fédérale sont autant de modalités d'engagement qui se doivent d'être appréhendées par les institutions en charge de l'organisation nationale des pratiques sportives. L'exemple de la course à pied hors stade, avec le développement de la pratique du *trail*, a conduit la Fédération Française d'Athlétisme à la production d'une récente note de synthèse, qui, si elle concerne le running en particulier, est révélatrice des dynamiques en cours.

« Pour les fédérations, les courses hors stades suscitent un intérêt majeur, car elles permettent d'attirer de nouveaux licenciés et davantage de pratiquants. Malgré les contraintes réglementaires, les tendances actuelles soulignent leur volonté de jouer un rôle majeur dans l'organisation des courses et de ne plus être limitées à la régulation. Le but est de s'inscrire dans un champ plus large et de disposer d'une fonction commerciale afin de concurrencer les opérateurs privés. En revanche, **nous pouvons légitimement nous interroger sur l'arrivée tardive de ces prises de décision car les mutations observées ont été enclenchées dès la fin des années 2000** ».

L'élargissement territorial des pratiques, s'il est constaté depuis plus d'une dizaine d'années, constitue également un enjeu majeur. En effet, les pratiques ne sont plus enfermées dans des lieux fonctionnels, des équipements normalisés, mais s'inscrivent dans des territorialités multiples (Augustin, 2002).

À côté des équipements normalisés, les espaces urbains et les espaces de nature sont également l'objet d'investissement par les pratiquants, et sont occupés, appropriés par des groupes de pratiquants y inscrivant un marquage socio-sportif important.

La création et le renforcement de communautés de pratiquants qui s'auto-fédèrent, hors des cadres fédéraux traditionnels, par l'utilisation d'outils connectés et les réseaux sociaux, demeurent plus que jamais une source de réflexion pour les collectivités locales et leurs politiques sportives et touristiques. L'apparition de « territoires connectés » et d'enjeux sociaux et touristiques se mêlant aux pratiques récréatives relevant de l'activité sportive (apparition des stations de *trail* sur le site *TripAdvisor* par exemple dans la rubrique « choses à faire/à voir ») est un indicateur de la transformation des modes d'engagement des individus.

Les pratiquants, *traileurs*, demeurent des usagers d'un « ici quotidien ordinaire et paisible ». Une série d'entretiens semi-directifs réalisés, hors compétition, depuis 2018 dans les Pyrénées-Atlantiques auprès de pratiquants réguliers révèle par l'analyse que le déplacement du *traileur* vers ce qui est identifié comme un « ailleurs extra-ordinaire et inconnu » demeure lié à une représentation du risque et de la crainte, surtout quand le territoire est montagnard.

L'événementiel associé à la pratique du *trail* se révèle être un vecteur particulièrement déterminant dans le passage du paradigme sportif au paradigme touristique, « en proposant un ou plusieurs itinéraires balisés et sécurisés, il contribue à définir un espace en le délimitant le jour de la tenue même de l'événement, induisant un marquage spatial symbolique, vecteur de mobilités territoriales, voire touristiques, futures » (Buron & Bessy, 2018). Celui-ci devient alors facilitateur du déplacement futur. La médiatisation technologique joue également un rôle prépondérant dans la capacité à favoriser et diffuser une appropriation progressive des espaces de pratique lointains pouvant parfois être considérés comme inhospitaliers.

Parmi l'importance de l'offre *trail* en France métropolitaine, nombreux sont les participants à choisir leur événement par l'intermédiaire de ces supports technologiques, en lien direct avec l'offre globale représentée par ce qui devient progressivement une destination, caractérisée par ses différentes composantes. Le patrimoine culturel et naturel, les possibilités et modalités d'accueil et d'hébergement des coureurs, l'offre de services associés et proposés notamment aux accompagnants, les valeurs associées ou symbolisées par le type d'organisation de l'événement, la qualité d'accueil (nombre de participants admis notamment), la prise en compte de l'environnement par des mesures de durabilité... deviennent autant de facteurs discriminants et spécifiants, motivant le *traileur* dans ses choix de mobilité. Le *traileur* peut désormais être considéré comme un touriste, visiteur sportif à la recherche d'une course pour s'éprouver physiquement, mais également d'un territoire à découvrir et dont les caractéristiques justifient en elles-mêmes son déplacement.

La pratique du *trail* contribue à un renouvellement important de la « clientèle sportive et touristique ». Elle peut être considérée comme un catalyseur d'attractivité touristique. Si l'événement est éphémère, sa puissance de rayonnement crée sur le territoire un marqueur symbolique permanent, point d'ancrage d'un renouvellement contemporain de l'expérience touristique. Le pratiquant, visiteur, pourra découvrir le territoire avant la course, en reconnaissance sportive des parcours, voire sur un temps de vacances. Pourra en découler la création d'aménagements dédiés, s'appuyant sur les itinéraires mis en valeur par l'événement. Les pratiquants locaux, la dynamique collective voire associative locale deviennent alors un levier à actionner et sur lequel s'appuyer. C'est ici toute une dynamique territoriale qui peut ainsi être activée, et réactivée dans le cas de territoires enclavés ou en proie à des problématiques de diversification de leurs offres parfois vieillissantes. Reste pour les collectivités locales et territoriales à appréhender et anticiper les moyens financiers et humains qu'elles sont en capacité de déployer pour animer et faire vivre l'offre d'aménagement permanent, l'événementiel associé et la dynamique d'innovation dont elle doit faire preuve pour se démarquer dans un champ extrêmement concurrentiel, afin de demeurer spécifiante pour le territoire d'inscription.

En identifiant avec précision la typologie des pratiquants engagés dans la pratique, qu'elle soit ordinaire, quotidienne, performative ou ludo-sportive, il sera possible de mieux saisir l'évolution de la demande *trail* associée. L'adaptation des produits événementiels à construire, l'offre touristique à orienter en seront d'autant plus pertinentes. La reconnaissance collective et institutionnelle de l'activité *trail* dans les filières sports et loisirs de nature est un des principaux enjeux dont les collectivités doivent se saisir. Sa recombinaison avec les autres activités pratiquées localement, au sein d'un schéma d'ingénierie territoriale guidant le développement équilibré et efficient des politiques croisant la sphère sportive et touristique, constitue la trame de fond d'un avenir touristique en recomposition pour certains espaces.

Si les enjeux sont nombreux et rapidement évoqués ici, il reste aux pouvoirs publics à s'en saisir, en décloisonnant et croisant les approches, afin de co-construire avec cohérence des politiques publiques sportives et touristiques adaptées aux évolutions actuelles de la demande, en y intégrant une dimension territoriale globale, le tout dans un environnement concurrentiel souvent aux mains d'opérateurs privés affûtés et parfois en avance.

Bibliographie

- Augustin J.P. (2002), La diversification territoriale des activités sportives, L'Année sociologique, vol. 52, no. 2, 2002, 417-435.
- Bessy O. & Pabion-Mouries J. (2017), Les enjeux touristiques du *trail* pour les territoires de montagne. Deux exemples d'innovations : l'événement Ultra-Trail du Mont-Blanc et la Station Trail de Saint-Pierre de Chartreuse, in Vignal B., Boutroy E. & Reynier V. (dir), Une montagne d'innovations, PUG, 189-202.
- Bessy O. (2012), The North Face Ultra-Trail du Mont-Blanc. Un mythe, un territoire, des Hommes, Le Petit Montagnard & Autour du Mont-Blanc.
- Bessy O. & Lapeyronie B. (2009), Culture des loisirs et diffusion sociale du sport. L'exemple des marathoniens, Sciences et Motricité, n° 68, 83-95.
- Bourdeau P., Corneloup J. & Mao P. (2011), Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir ?, Annales de Géographie, n°680, 449-460.
- Buron G. (en cours), La transition touristique en moyenne montagne. Pratiques récréatives de nature, recompositions territoriales et stratégies d'acteurs. Exemple de la pratique du *trail* dans les Pyrénées, en vallée d'Ossau., Thèse-Cifre de doctorat en Géographie et Aménagement. UMR PASSAGES/CNRS/5319. Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Gumuchian H. & Pecqueur B. (2007), La ressource territoriale, Paris, Economica.
- Lapeyronie B. & Charrier D. (2011), Processus de développement des pratiques sportives : un essai de modélisation à partir de l'exemple des marathons, Revue Européenne de management du sport « Sport, Europe, Stratégies ». Presses Universitaires du Sport.
- Loret A. (2004), Concevoir le sport pour un nouveau siècle : quelles stratégies de développement pour les organisations sportives ? Voiron, PUS
- Ministère des sports (2019) Les stratégies d'organisation des courses hors stade : un enjeu clé pour le développement du running. Note d'analyse numéro 17.
- Perrin-Malterre C. (2016), Processus de diversification touristique autour des sports de nature dans une station de moyenne montagne, Mondes du Tourisme.
- Rochedy R. (2015), Analyse d'un espace de décélération. L'exemple de l'*ultra-trail*, Revue STAPS, n°107, 97-109.
- Segalen M. (1994). Les enfants d'Achille et de Nike. Eloge de la course à pied ordinaire. Métaillé.
- Suchet A. & Tuppen J. (2014). Pratiques fun, aventures sportives et sports de nature. Trois moments dans l'évolution des dynamiques sportives de nature en France (1970-2010). In Sport, nature et développement durable. Une question de génération ? Callède J.P., F. Pessac F. : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 389-406.
- Yonnet P. (1982) Joggers et marathoniens. Demain, les survivants ? In Jeux, modes et masses. 1945-1985. Editions Gallimard, 91-140.